



# Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : <http://www.cmh-hopital.org>

Siège social : Centre Hospitalier de Meaux, 6/8 rue St-Fiacre, 77100 Meaux

Tél : 01 64 35 38 13 – Fax : 01 64 35 37 06 – e-mail : [f-thuillier@ch-meaux.fr](mailto:f-thuillier@ch-meaux.fr)

Président : Dr F. Aubart, Eaubonne, Hôpital Simone Veil – Tél : 01 34 06 61 20 – e-mail : [Francois.Aubart@wanadoo.fr](mailto:Francois.Aubart@wanadoo.fr)

Vice-présidents : Prs. C. Gibert (SNMRHP), J.G. Gobert (FNSPBH), Ds. F. Fraisse (SNMRHP), B. Mangola (SUH)

Secrétaires : Dr F. Thuillier, Meaux – Dr J.P. Garnier, Paris

Trésorière : Dr P. Suter, Argenteuil

Délégué général : Dr N. Skurnik, Neuilly-sur-Marne

Délégué contentieux : Dr B. Certain, Paris

## AMUHF

(Association des Médecins Urgentistes Hospitaliers de France)

Président : P. Pelloux

Fax : 01 60 10 72 62

e-mail : [patrick.pelloux@sat.ap-hop-paris.fr](mailto:patrick.pelloux@sat.ap-hop-paris.fr)

## CMLHHU

(Collégiale des médecins légistes hospitaliers et hospitalo-universitaires)

Président : M. Debout

Tel : 04 77 12 05 23

e-mail : [patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr](mailto:patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr)

## FNSPBH

(Fédération Nationale des Syndicats de Praticiens Biologistes Hospitaliers)

Président : J.G. Gobert

Tel : 01 42 16 26 52

e-mail : [jean-gerard.gobert@psl.ap-hop-paris.fr](mailto:jean-gerard.gobert@psl.ap-hop-paris.fr)

## SCH

(Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers)

Président : Th. Dufour

Tel : 02 38 51 47 24

e-mail : [thierry.dufour@chr-orleans.fr](mailto:thierry.dufour@chr-orleans.fr)

## SMH

(Syndicat de la Médecine Hospitalière)

Président : J.L. Bourdain

Tel : 01 34 97 40 68

e-mail : [j.l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr](mailto:j.l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr)

## SNBHP

(Syndicat National des Biologistes des Hôpitaux Privés)

Président : R. Caillet

Tel : 01 48 71 06 74

## SNACC

(Syndicat National des Chirurgiens Anciens CU et CES)

Président : J.F. Dilhas

Tel : 01 64 92 92 92

e-mail : [snacc@aol.com](mailto:snacc@aol.com)

## SNGC

(Syndicat National de Gérontologie Clinique)

Président : J.M. Vetel

Tel : 02 43 43 43 43 POSTE 334 39

e-mail : [jmvetel@ch-lemans.fr](mailto:jmvetel@ch-lemans.fr)

## SNMRHP

(Syndicat National des Médecins Réanimateurs des Hôpitaux Publics)

Président : PE. Bollaert

Tel : 03 83 85 14 94

e-mail : [pe.bollaert@chu-nancy.fr](mailto:pe.bollaert@chu-nancy.fr)

## SNPHPU

(Syndicat National des Pharmaciens Praticiens Hospitaliers et Praticiens Hospitaliers Universitaires)

Président : G. Aulagner

Tel : 04 72 35 73 07

e-mail : [gilles.aulagner@chu-lyon.fr](mailto:gilles.aulagner@chu-lyon.fr)

## SPH

(Syndicat des Pneumologues Hospitaliers)

Président : F. Blanchon

Tel : 01 64 35 38 56

e-mail : [f-blanchon@ch-meaux.fr](mailto:f-blanchon@ch-meaux.fr)

## SPS

(Syndicat des Psychiatres de Secteurs)

Président : N. Skurnik

Tel : 01 49 44 40 40

e-mail : [nskurnik@yahoo.fr](mailto:nskurnik@yahoo.fr)

## SUH

(Syndicat des Urgences Hospitalières)

Président : D. SEBBE

Tel : 02 97 28 40 86

e-mail : [domlouam@aol.com](mailto:domlouam@aol.com)

## SYMHOSPRIV

(Syndicat National des Médecins des Hôpitaux et Etablissements de Soins Privés à but non lucratif)

Président : M. Angebault

Tel : 01 49 08 20 20

e-mail : [marcangebault@chsp.asso.fr](mailto:marcangebault@chsp.asso.fr)

Ref : MLL/FA/05/03

Eaubonne, le 09.09.2003

**Monsieur Jean François MATTEI**  
**Ministre de la santé, de la famille**  
**et personnes handicapées.**

Monsieur le Ministre,

Ce courrier fait suite au rapport Lalande sur les effets de la canicule en saluant la transparence que la publication immédiate du rapport permet.

Je souhaite en particulier, et préalablement à la concertation en cours qui permettra de formaliser les propositions, faire état de trois points essentiels qui justifient à nos yeux des dispositions rapides.

Le rapport témoigne du dysfonctionnement de l'état notamment de certaines de ses administrations, agences et instituts. En particulier, l'INVS, qui apparaît comme une veille à temps partiel de la sécurité sanitaire, doit bien sûr avoir une mission et des moyens élargis. On ne peut qu'être atterré, dans une démarche scientifique, de voir des travaux prémonitoires ignorés ou n'ayant pas fait l'objet de fiches d'alertes ou de préconisations.

Nous souhaitons le développement d'une véritable politique du risque dont le « programme chaleur » évoqué dans le rapport ne serait qu'un volet. Cette politique du risque doit, pour les médecins hospitaliers en particulier, être source d'appropriation. Je note en effet que l'absence de déclaration des hospitaliers devant des situations inhabituelles ou à risques est encore culturelle dans les hôpitaux. Enfin, l'implication dans les réseaux sentinelles des acteurs de la permanence des soins ne doit pas être à l'origine de nouvelles structures technocratiques mais être intégrée dans les structures existantes rénovées.

Par ailleurs, le rapport de Madame Lalande témoigne « de la désertion de la médecine de ville ». Pour notre part, dès le début du mois d'août, nous avons surligné la défaillance de la médecine de proximité. Celle-ci porte d'ailleurs autant sur la rareté des infirmières libérales à domicile que sur les défaillances d'implication de la médecine générale dans la permanence des soins. Ce sujet doit être revu. Il ne s'agit pas dans mon esprit de culpabiliser individuellement une catégorie de professionnels qui très souvent est impliquée avec compétence dans son action professionnelle. Par contre, il convient de trouver des formes nouvelles d'implication de tous les médecins qu'ils soient hospitaliers ou libéraux dans l'action de service public que représente la permanence des soins. A ce titre, un volet du plan blanc devrait disposer d'une organisation coordonnée entre la médecine de ville qu'elle soit institutionnelle ou individuelle et la médecine hospitalière. Si on peut comprendre que certains critères de pondération ou d'exclusion doivent être définis s'agissant de la participation, en première ligne, à la permanence des soins il n'en reste pas moins que la participation de tous à un niveau à concerter et notamment lors des afflux massifs ou des catastrophes est indispensable. La coordination des fermetures de structures hospitalières, publiques et privées, la coordination des



# Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : <http://www.cmh-hopital.org>

Siège social : Centre Hospitalier de Meaux, 6/8 rue St-Fiacre, 77100 Meaux

Tél : 01 64 35 38 13 – Fax : 01 64 35 37 06 – e-mail : [f-thuillier@ch-meaux.fr](mailto:f-thuillier@ch-meaux.fr)

Président : Dr F. Aubart, Eaubonne, Hôpital Simone Veil – Tél : 01 34 06 61 20 – e-mail : [Francois.Aubart@wanadoo.fr](mailto:Francois.Aubart@wanadoo.fr)

Vice-présidents : Prs. C. Gibert (SNMRHP), J.G. Gobert (FNSPBH), Ds. F. Fraisse (SNMRHP), B. Mangola (SUH)

Secrétaires : Dr F. Thuillier, Meaux – Dr J.P. Garnier, Paris

Trésorière : Dr P. Suter, Argenteuil

Délégué général : Dr N. Skurnik, Neuilly-sur-Marne

Délégué contentieux : Dr B. Certain, Paris

## AMUHF

(Association des Médecins Urgentistes Hospitaliers de France)

Président : P. Pelloux

Fax : 01 60 10 72 62

e-mail : [patrick.pelloux@sat.ap-hop-paris.fr](mailto:patrick.pelloux@sat.ap-hop-paris.fr)

## CMLHHU

(Collégiale des médecins légistes hospitaliers et hospitalo-universitaires)

Président : M. Debout

Tel : 04 77 12 05 23

e-mail : [patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr](mailto:patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr)

## FNSPBH

(Fédération Nationale des Syndicats de Praticiens Biologistes Hospitaliers)

Président : J.G. Gobert

Tel : 01 42 16 26 52

e-mail : [jean-gerard.gobert@psl.ap-hop-paris.fr](mailto:jean-gerard.gobert@psl.ap-hop-paris.fr)

## SCH

(Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers)

Président : Th. Dufour

Tel : 02 38 51 47 24

e-mail : [thierry.dufour@chr-orleans.fr](mailto:thierry.dufour@chr-orleans.fr)

## SMH

(Syndicat de la Médecine Hospitalière)

Président : J.L. Bourdain

Tel : 01 34 97 40 68

e-mail : [j.l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr](mailto:j.l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr)

## SNBHP

(Syndicat National des Biologistes des Hôpitaux Privés)

Président : R. Caillet

Tel : 01 48 71 06 74

## SNACC

(Syndicat National des Chirurgiens Anciens

CU et CES)

Président : J.F. Dilhas

Tel : 01 64 92 92 92

e-mail : [snacc@aol.com](mailto:snacc@aol.com)

## SNGC

(Syndicat National de Gériatrie Clinique)

Président : J.M. Vetel

Tel : 02 43 43 43 43 POSTE 334 39

e-mail : [jmvetel@ch-lemans.fr](mailto:jmvetel@ch-lemans.fr)

## SNMRHP

(Syndicat National des Médecins Réanimateurs des Hôpitaux Publics)

Président : PE. Bollaert

Tel : 03 83 85 14 94

e-mail : [pe.bollaert@chu-nancy.fr](mailto:pe.bollaert@chu-nancy.fr)

## SNPHPU

(Syndicat National des Pharmaciens Praticiens Hospitaliers et Praticiens Hospitaliers Universitaires)

Président : G. Aulagner

Tel : 04 72 35 73 07

e-mail : [gilles.aulagner@chu-lyon.fr](mailto:gilles.aulagner@chu-lyon.fr)

## SPH

(Syndicat des Pneumologues Hospitaliers)

Président : F. Blanchon

Tel : 01 64 35 38 56

e-mail : [f-blanchon@ch-meaux.fr](mailto:f-blanchon@ch-meaux.fr)

## SPS

(Syndicat des Psychiatres de Secteurs)

Président : N. Skurnik

Tel : 01 49 44 40 40

e-mail : [nskurnik@yahoo.fr](mailto:nskurnik@yahoo.fr)

## SUH

(Syndicat des Urgences Hospitalières)

Président : D. SEBBE

Tel : 02 97 28 40 86

e-mail : [domlouam@aol.com](mailto:domlouam@aol.com)

## SYMHOSPRIV

(Syndicat National des Médecins des Hôpitaux et Etablissements de Soins Privés à but non lucratif)

Président : M. Angebault

Tel : 01 49 08 20 20

e-mail : [marcangebault@chsp.asso.fr](mailto:marcangebault@chsp.asso.fr)

tableaux de gardes publiques et privées, les échanges nécessaires entre tous les acteurs doivent aboutir à des propositions formalisées.

Reste enfin l'hôpital. L'analyse des défauts d'organisations, des insuffisances de distributions, des moyens, des liens introuvables entre les recrutements nécessaires et les fractures démographiques ne méritent plus d'être décrites. Il convient maintenant qu'une action énergique pluriannuelle soit établie, la politique démographique des professionnels de santé inscrite dans le temps, est une priorité. La création de filières gériatriques également. Elle ne doit pas aboutir à la création de ghettos de prise en charge. Appuyée sur des structures gériatriques aigues et leur aval, la politique gériatrique doit être une priorité dans une action qui doit être largement transversale.

Enfin, l'engorgement des services d'urgences justifie la poursuite d'efforts qui ont d'ailleurs été engagés depuis quelques années. Mais, le rapport confirme que cet engorgement est pour l'essentiel lié aux défaillances de l'aval de la prise en charge aux urgences. Pour ma part, comme vous avez bien voulu le reprendre, j'insiste également sur la nécessité de prendre en charge l'aval de l'aval c'est-à-dire d'avoir, dans nos hôpitaux, une véritable politique de prise en charge de la sortie de l'hôpital. Cette interface entre l'hôpital et les institutions d'aval ou le retour à domicile doit faire l'objet de décisions rapides. A ce titre, nous vous rappelons notre souhait de voir un véritable plan « assistante sociale » établi. La carence dans la prise en charge à ce niveau est d'ailleurs soulignée dans le rapport. Enfin, il me semble qu'au terme de ce rapport le faux débat sur les risques inhérents à la climatisation des locaux est clos. S'agissant des hôpitaux et des institutions accueillant les personnes âgées, des objectifs méritent maintenant d'être fixés et un calendrier de mise en œuvre présenté.

En organisation qui rassemble l'ensemble du pôle des urgences, les gériatres mais aussi l'ensemble des acteurs de l'hôpital nous souhaitons poursuivre notre engagement dans la profonde réorganisation de l'hôpital. Le rapport de Madame LALANDE souligne l'engagement des hospitaliers face à la terrible situation que nous avons connue, c'est à ce titre que nous attendons qu'une action énergique soit entreprise.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre très haute considération.

Docteur François AUBART